

## Porte-parole du Gouvernement

**"Il appartient à chaque commis de l'Etat d'endosser la responsabilité de sa mission car il ne pourrait la faire porter à quelqu'un d'autre."**

**D**ans son point de presse hebdomadaire du mercredi, tenu à l'issue du Conseil des Ministres, le porte-parole du Gouvernement, M. Hamoud Ould Abdi, a rappelé que le Président de la République a, encore une fois, insisté quant à l'application ferme des textes et lois en vigueur, comme cela se doit dans tout Etat de Droit : "Il appartient à chaque commis de l'Etat d'endosser la responsabilité de sa mission, car il ne pourrait la faire porter à quelqu'un d'autre. Il se doit donc de l'endosser avec honneur et dignité en respectant le secret professionnel auquel le soumet sa fonction."

M. Ould Abdi dira en substance que le Conseil a étudié et approuvé les projets de loi suivants :

un projet de loi portant accord de crédit signé le 22 mars 2004 à Rome entre le Gouvernement de la RIM et la FAO (l'organisation des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) réservé au financement du programme de développement durable des oasis. Ce nouveau programme intervient dans le cadre des efforts du Gouvernement visant l'amélioration des oasis et des conditions de vies de leur population particulièrement

dans les cinq wilaya (Adrar, Tagant, Assaba, Hodh Charghi, Hodh Gharbi) où cette culture des oasis couvre une superficie de 10.000 hectares, soit 30% du produit agricole et nourrit 250.000 individus. Ce programme, dont l'enveloppe est de 30,1 millions de dollars américains, s'étalera sur huit ans. Trois projets de lois permettant d'approuver les ordonnances n°001-2004 du 16 mars 2004 portant sur l'accord de crédit signé le 15/10/2003 à Djeddah entre le Gouvernement de la RIM et la Banque Islamique pour le Développement, n°002-2004 du 21 avril 2004 portant accord de crédit signé le 18/03/2003 à Nouakchott entre le Gouvernement de la RIM et le FADES et n°003-2004 du 21 avril 2004 portant accord de crédit signé le 30/03/2003 à Nouakchott entre le Gouvernement de la RIM et le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe.

Ces trois accords de crédit sont consacrés au financement partiel du projet de l'Aftout Essahli devant permettre l'alimentation de la ville de Nouakchott en eau potable à partir du Fleuve Sénégal. Le premier accord de crédit s'éle-

ve à 9.500.000 \$US (soit 2.510.000.000 UM), alors que le second est de 99.900.000 \$US (soit 26.403.570.000 UM) et le troisième de 33.000.000 \$US (soit 8.721.900.000 UM). Le Porte-parole du Gouvernement devait conclure son propos en soulignant que "C'est ainsi que le Gouvernement poursuit grâce aux orientations éclairées du Président de la République, ses efforts inlassables pour couvrir l'ensemble du territoire national, dans ses milieux ruraux, agricoles, maritimes, oasiens, avec des programmes qui permettent aux populations selon leurs capacités de s'insérer dans la vie active."

Les questions des journalistes porteront dans leur plupart sur la hausse des devises, la flambée des prix et autres conditions du marché auxquels le Porte-parole du Gouvernement répondra en affirmant que "lorsque les taux appliqués par les bureaux de change atteignent des limites dangereuses pour notre économie, l'Etat, en tant qu'autorité souveraine représentant l'intérêt général, est obligé d'intervenir. Il agit comme tout Etat de Droit, dans le sens de l'intérêt national."